

Une représentation de prisonniers décapités en provenance de Hiérakonpolis*

Xavier DROUX

Présentation d'une plaque d'ivoire décorée, conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford (numéro d'inventaire E 4012), provenant du « dépôt principal » de Hiérakonpolis. Le thème représenté, celui de prisonniers décapités, est un parallèle intéressant à l'une des scènes de la Palette de Narmer et permet probablement de dater ce nouvel objet d'une période proche, sinon contemporaine, de celle du règne de ce roi.

Introduction

Parmi les très nombreux objets mis au jour dans le « dépôt principal » lors des fouilles de la ville antique de Nekhen¹ par J. Quibell et F. Green en 1897-1898², ceux en ivoire et en os occupent une place particulière. En effet, la plupart d'entre eux étaient tellement dégradés qu'il fut impossible aux fouilleurs de les extraire sans les recouvrir au préalable de cire d'abeilles, de gélatine ou de stéarine. Si, par cette action, les objets furent préservés, ils furent toutefois

* Cet article est basé sur les recherches effectuées pour la préparation du mémoire de licence intitulé *La Représentation des captifs et ennemis dans la culture nagadienne*, présenté à l'Université de Genève en 2005 et rédigé sous la direction du Professeur Michel Valloggia. La plaque d'ivoire dont il est question dans cet article a été mentionnée lors du congrès *Current Research in Egyptology VII* à Oxford, lors d'une présentation de l'auteur intitulée *Representations of Prisoners and Enemies in the Naqada Culture*. J'adresse mes plus sincères remerciements au Dr. Helen Whitehouse, conservatrice à l'Ashmolean Museum, pour m'avoir autorisé à étudier certains objets des collections placées sous sa responsabilité. Un merci particulier également à Stan Hendrickx, qui a accepté de lire une première version de cet article et de la commenter.

Les références chronologiques suivent en dernier lieu S. HENDRICKX, « Predynastic – Early Dynastic Chronology », *Handbuch der Orientalistik*, sous presse.

¹ Nekhen fut appelée Hiérakonpolis par les Grecs, puis Kom el-Ahmar par les Arabes. Pour une carte de cette zone archéologique, voir par exemple B. KEMP, *Ancient Egypt, Anatomy of a Civilisation*, Londres et New York 1989, fig. 25. Pour l'histoire du site et d'autres documents cartographiques, voir plus récemment B. ADAMS, *Ancient Nekhen : Garstang in the City of Hierakonpolis*, New Malden 1995.

² J. QUIBELL, *Hierakonpolis, part I (ERA 4)*, Londres 1900 et J. QUIBELL et F. GREEN, *Hierakonpolis, part II (ERA 5)*, Londres 1902.

malheureusement dissimulés sous une gangue brunâtre, épaisse et dure, qui empêcha toute étude durant plusieurs décennies. Ce n'est qu'au prix d'un long et méticuleux nettoyage manuel et mécanique que les conservateurs du Petrie Museum de Londres, puis de l'Ashmolean Museum d'Oxford, purent enfin les faire réapparaître.

Certaines études récentes³ ont permis de faire le point sur l'évolution du traitement des objets, ainsi que de publier certains d'entre eux, parfois pour la première fois. En effet, les deux volumes de la publication des fouilles ne mentionnent pas tous les objets découverts. Quant à la plaque d'ivoire que je présente dans cet article, seul un moulage en plâtre fut photographié et inséré dans la publication⁴.

La plaque d'ivoire Ashmolean E 4012

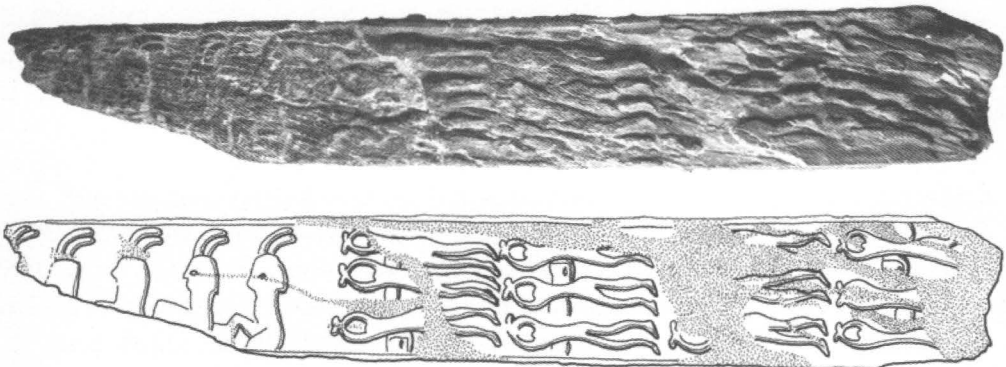


Fig. 1 : Photographie et dessin au trait du décor de la plaque Ashmolean E 4012

Cette longue pièce d'ivoire, rectangulaire et plate, mesure 27,2 cm de long et 3,8 cm de large pour une épaisseur de 2,2 cm. Elle a vraisemblablement été

³ Voir par exemple H. WHITEHOUSE, « The Hierakonpolis Ivories in Oxford : A Progress Report », in R. FRIEDMAN et B. ADAMS, *The Followers of Horus. Studies Dedicated to Michael Hoffman* (Egyptian Studies Association Publication 2 et Oxbow Monograph 20), Oxford 1992, pp. 77-82 ; H. WHITEHOUSE, « A Decorated Knife Handle from the 'Main Deposit' at Hierakonpolis », *MDAIK* 58 (2002), pp. 425-446 et pl. 45-48 ; H. WHITEHOUSE, « Further Excavation amongst the Hierakonpolis Ivories », in S. HENDRICKS et al., *Egypt at its Origins, Studies in Memory of Barbara Adams, Proceedings of the International Conference 'Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt'*, Kraków, 28th August – 1st September 2002 (OLA 138), Leuven, Paris et Dudley 2004, pp. 1115-1128.

⁴ J. QUIBELL, *Op. cit.*, 1900, pl. VI, n°7. Le moulage de plâtre a probablement été réalisé par crainte d'une rapide désintégration de l'objet. Il est conservé au Petrie Museum of Egyptian Archaeology de Londres, où il porte le numéro d'inventaire UC 14862.

sculptée dans une incisive inférieure d'hippopotame, bien que l'identification de l'ivoire en question (hippopotame ou éléphant d'Afrique) soit difficile en raison de l'état de conservation de l'objet. J. Quibell indiquait déjà que la plaque était « greatly decomposed⁵ ». Brisée en au moins trois fragments, elle est sculptée sur l'une de ses faces seulement et a passablement souffert des dégâts occasionnés par les racines de l'*halfa grass*, herbe très fréquente en Égypte. À Hiérakonpolis, elle poussait au-dessus du « dépôt principal », si bien que le décor de la plaquette est à peine lisible. De plus, ses deux extrémités ont en partie disparu et la surface à droite est particulièrement érodée. C'est à environ deux centimètres de ce bord droit qu'un trou a été percé dans le sens de la largeur de la pièce, au milieu de son épaisseur. Cette plaque faisait donc partie d'un ensemble, probablement un élément de mobilier.

Une fine bordure délimite le haut et le bas du décor sur toute la longueur de la pièce d'ivoire. La scène se divise en deux parties. À gauche, cinq personnages assis se font suite. Seule une partie de la coiffe du premier personnage subsiste, de même que la tête du deuxième, la partie supérieure du corps du troisième et presque tout le quatrième personnage, alors que seul le dernier est quasiment intact. Ils sont tous représentés dans une position assise identique, la jambe droite ramenée contre le torse et la gauche repliée sous le corps. Si les bras ne sont apparemment pas représentés, ces personnages arborent par contre une coiffe particulière, mais qui n'est pas sans parallèle connu ; un décrochement au niveau de la nuque indique qu'ils portaient une chevelure assez courte, dont aucun détail ne subsiste. Au-dessus de celle-ci se trouvent deux éléments allongés, recourbés vers l'arrière et arrondis à l'extrémité : probablement des plumes. L'exemple le plus proche est gravé sur la Palette de la Chasse⁶. Plus détaillés, les personnages de cette scène imposante portent tous une chevelure bien dessinée surmontée de deux plumes. Toutefois, à la différence de la coiffe de la plaque du « dépôt principal », les deux plumes ne sont pas nécessairement l'une contre l'autre.

⁵ J. QUIBELL, *Op. cit.*, 1900, p. 6.

⁶ Cette palette est composée de trois éléments préservés. Deux se trouvent au British Museum (Inv. BM 20790 et BM 20792) alors que le troisième élément est conservé au Louvre (Inv. E. 11254). Pour une photographie de la palette avec les trois fragments réunis, on peut se référer à A. J. SPENCER, *Catalogue of Egyptian Antiquities in the British Museum Volume 5 : Early Dynastic Objects*, Londres 1980, p. 79 et pl. 63. Voir également R. TEFNIN, « Image et histoire. Réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne : 2.1. La question de la narration à propos de la 'Palette de la Chasse' », *CdÉ* 54 (1979), pp. 221-229.

Un objet datant d'une période proche et publié par L. Borchardt⁷ comporte également une scène dans laquelle la coiffe sous forme de plume est visible. Il s'agit d'un cylindre d'ivoire (?) sur lequel figurent quatre personnages, répartis sur deux registres. L'un d'eux brandit une massue et tient une lance dans son autre main, alors que les trois autres personnages sont des archers. Toutefois, seul l'un de ces archers porte une coiffure semblable à ce qui a été décrit précédemment, bien qu'une seule plume ait été représentée.

L'origine de ces « plumes » remonte aux plus anciennes phases de la culture nagadienne, comme on peut le voir sur un vase du type White Cross-lined conservé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles⁸ ou sur trois autres vases, de la même catégorie, découverts ces dernières années dans le cimetière U d'Abydos⁹. On pourrait toutefois objecter que les éléments placés sur la tête des « vainqueurs » se rapprochent plus de branches que de plumes, surtout sur le vase de Bruxelles. Il est évident que le temps qui s'est écoulé entre ces représentations et l'exécution de la Palette de la Chasse ou de la plaque d'ivoire, ainsi que la variété des supports utilisés par les artisans, ont favorisé ces différences. Néanmoins, sur chacun de ces vases, ainsi que sur la Palette de la Chasse, ce sont bien les personnages dominants qui portent cette coiffe¹⁰. Une autre série de personnages assis doit être mise en relation avec la plaque du « dépôt principal » : il s'agit du registre inférieur du verso du manche de couteau du Metropolitan Museum de New York¹¹. Sept personnages assis font suite à un

⁷ L. BORCHARDT, « Ein verzierter Stabteil aus vorgeschichtlicher Zeit », *ZÄS* 66 (1931), pp. 12-14. A. SCHARFF, dans son article « Zur Erklärung und Datierung des 'verzierten Stabteils aus vorgeschichtlicher Zeit' », *ZÄS* 66 (1931), pp. 100-104, propose une datation SD 70, soit plus récent que la Palette de la Chasse, mais plus ancien que les cylindres en os de Hiérakonpolis. Ceci correspond à la phase Nagada IIIAB de la chronologie de Hendricks (l'absence de contexte archéologique pour ce cylindre ne permet pas davantage de précisions).

⁸ Il s'agit du vase E. 3002, daté du Nagada IA-IIA selon S. HENDRICKX, « Peaux d'animaux comme symboles prédynastiques. À propos de quelques représentations sur les vases White Cross-lined », *CdÉ* 73 (1998), pp. 203-230 ; cette poterie a été publiée en premier lieu par A. SCHARFF, « Some Prehistoric Vases in the British Museum and Remarks on Egyptian Prehistory », *JEA* 14 (1928), pp. 261-276 et pl. XXVIII.

⁹ Il s'agit des vases U-239, U-415/1 et U415/2. Pour le premier exemple, voir G. DREYER *et al.*, « Umm el-Qaab : Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof, 9./10. Vorbericht », *MDAIK* 54 (1998), pp. 111-112, Abb. 12.1-13 et Taf. 6 d-f. Pour les deux autres vases, se référer à G. DREYER *et al.*, « Umm el-Qaab : Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof, 13./14./15. Vorbericht », *MDAIK* 59 (2003), pp. 80-82, Abb. 5, 6 et Taf. 15a et 15b.

¹⁰ À propos des vases, la position des bras levés de certains de ces personnages ne laisse aucun doute quant à leur statut supérieur à celui des autres personnages. Voir en dernier lieu S. HENDRICKX, « Visual Representation and State Development in Egypt », sous presse.

¹¹ Numéro d'inventaire 26.241.1 ; publié en premier lieu par H. KANTOR, « The Final Phase of Predynastic Culture, Gerzean or Semainean (?) », *JNES* 3 fasc. 2 (1944), pp. 125-127 et pl. X ; voir plus récemment B. WILLIAMS et T. J. LOGAN, « The Metropolitan Museum Knife Handle and Aspects of Pharaonic Imagery before Narmer », *JNES* 46, fasc. 4 (1987), pp. 245-285.

homme représenté debout. Les quelques détails préservés de la tête de ce dernier suggèrent qu'il s'agit du roi, coiffé de la couronne blanche de Haute-Égypte. Il est par contre regrettable qu'aucune trace ne subsiste des têtes des personnages assis : on ignore ainsi s'ils portaient ou non des plumes. Mais ce qui est notable dans ce parallèle, c'est l'orientation des personnages : ils sont tournés vers la gauche, là où se développe l'essentiel de la scène¹². Le manche de couteau de l'Ashmolean Museum E 4975¹³ porte lui aussi une série de personnages assis : on trouve trois groupes comprenant un prisonnier et son gardien, ainsi qu'un gardien retenant deux captifs. Les gardiens ne portent pas de coiffe spéciale, mais ont une position similaire à celle des personnages représentés sur la plaque d'ivoire et, à nouveau, la scène est orientée vers la gauche. Ce manche est complètement préservé : on pourrait donc s'étonner qu'il n'y ait pas d'élément important à gauche de cette scène. Mais il faut se souvenir qu'à l'origine la lame en silex du couteau était fichée dans le manche de ce côté. Si, dans le cas du manche de couteau du Metropolitan Museum, les personnages assis¹⁴ assistent à une scène rituelle impliquant le roi et dont il ne reste que peu de traces, on pourrait imaginer que, dans le cas du manche de couteau d'Oxford, le rituel auquel ils assistent soit l'action même pour laquelle le couteau était utilisé. On peut donc supposer que la plaque d'ivoire fragmentaire du « dépôt principal » se poursuivait à gauche par une scène plus importante et probablement rituelle. Il n'existe malheureusement pas, à ma connaissance, d'autres fragments d'ivoire provenant des fouilles du « dépôt principal » à même de compléter cette plaque d'ivoire, ce qui permettrait alors d'étayer cette hypothèse.

En résumé, les personnages assis de la plaque d'ivoire ne peuvent en aucun cas être considérés comme des prisonniers, de même que ceux figurant sur le couteau du Metropolitan Museum¹⁵. Ils paraissent, au contraire, avoir un statut social supérieur et détenir un certain pouvoir, sans que plus de détails ne puissent être apportés.

Derrière ce registre de personnages assis se devinent quatre rangées contenant chacune trois prisonniers allongés les uns au-dessus des autres. Si l'on se contente de regarder trop rapidement la photographie, ou même l'objet, on pourrait croire qu'il ne s'agit là que d'ondulations imprécises et sans réelle

¹² Il est difficile d'interpréter les zigzags devant le roi : il pourrait s'agir de la représentation d'une étendue d'eau définie par une ligne apparemment ovale. Au-dessus, il s'agit vraisemblablement d'une façade de palais.

¹³ H. WHITEHOUSE, *Op. cit.*, 2002.

¹⁴ Les personnages debout du registre supérieur semblent avoir un rôle similaire à celui des personnages assis. Leur position différente pourrait indiquer un statut social différent.

¹⁵ B. MIDANT-REYNES doutait déjà qu'il s'agisse de prisonniers dans son article « Contribution à l'étude de la société prédynastique : le cas du couteau 'ripple-flake' », *SAK* 14 (1987), pp. 185-224.

signification. Les racines de l'*halfa grass* se sont insinuées entre les personnages, creusant les sillons plus profondément et faisant disparaître certains détails. Toutefois, les six corps de gauche sont assez bien conservés, alors que les deux rangées suivantes ont presque totalement disparu. Les cadavres sont étendus de tout leur long, les jambes serrées et les bras, liés au niveau des poignets, sont étirés au-dessus de l'emplacement où devrait se trouver leur tête. Toutefois, et c'est bien là que réside l'intérêt de cet objet, les têtes ont été tranchées et disposées ailleurs. Bien que difficiles à discerner, on peut néanmoins les distinguer, chacune à côté du corps auquel elle appartenait, placée contre l'abdomen. Dans certains cas, il semble que l'œil et la coiffure soient encore visibles, ce qui permet de remarquer que les têtes ont été tournées à l'envers.

La Palette de Narmer : une comparaison explicite

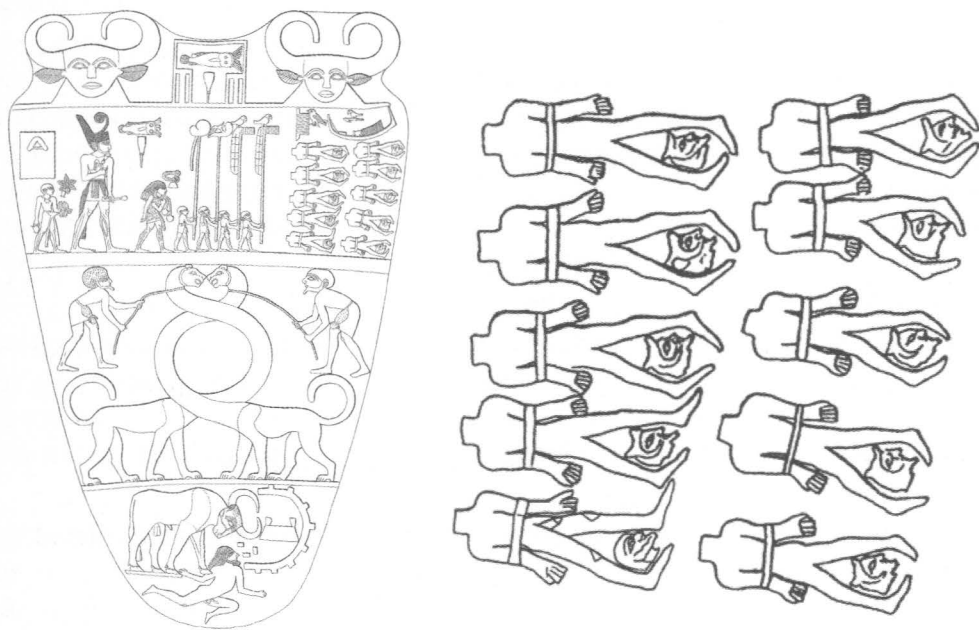


Fig. 2 : Recto de la Palette de Narmer¹⁶

Fig. 3 : Détail du recto de la Palette de Narmer¹⁷

¹⁶ D'après J. QUIBELL, « Slate Palette from Hieraconpolis », *ZÄS* 36 (1898), Taf. XII.

¹⁷ D'après V. DAVIES et R. FRIEDMAN, « The Narmer Palette : an Overlooked Detail », in M. ELAMATY et M. TRAD, *Egyptian Museum Collections around the World, Studies for the Centennial of the Egyptian Museum, Volume I*, Le Caire 2002, fig. 2.

Une telle scène n'est pas sans rappeler celle sculptée sur le recto de la Palette de Narmer (fig. 2). En effet, dans le coin supérieur droit de cette face, deux colonnes contenant chacune cinq prisonniers décapités ont été disposées devant une procession de porteurs d'étendards qui précèdent le roi couronné de la *decheret* de Basse-Égypte. Si la thématique est similaire – hommes aux bras entravés de liens et décapités –, des différences notoires sont à remarquer dans les représentations. Tout d'abord, sur la Palette de Narmer, les bras ne sont pas liés au niveau des poignets et étendus au-dessus du cou des victimes, mais reposent au contraire le long du corps et sont attachés par une large ligature au niveau des coudes. De plus, les têtes tranchées reposent entre les pieds des hommes décapités.

Enfin, un détail a été récemment explicité par Vivian Davies et Renée Friedman¹⁸, à savoir que ces hommes ont été de plus privés de leur phallus, représenté au-dessus de leur tête ; seul l'un des personnages a conservé son membre en place, sans que l'on en sache la raison. En raison de l'état fort dégradé du relief de la plaque d'ivoire d'Oxford, il n'est malheureusement pas possible de déterminer si celui qui l'a réalisée a poussé le détail de manière semblable à ce que l'on peut observer sur la Palette de Narmer. On pourrait peut-être interpréter dans ce sens la ligne sur le dessus des têtes, considérée ci-dessus comme la trace d'une coiffure.

L'artiste n'a semble-t-il pas placé ces prisonniers décapités au hasard dans l'ensemble de la composition de la palette : comme sur les manches de couteaux mentionnés précédemment, la scène principale, rituelle, se situe à gauche. Toutefois, sur le manche de couteau du Metropolitan Museum, la figure du roi et celles des personnages secondaires sont tournées vers la gauche, alors que sur la Palette de Narmer, le roi et la procession des porteurs d'étendards se dirigent vers la droite, soit en direction des prisonniers décapités. Le même choix de composition a été effectué pour le décor du « cylindre » de Narmer¹⁹, où le roi, symbolisé par le signe hiéroglyphique du poisson-chat armé d'un long bâton, fait face à sept prisonniers répartis sur trois registres distincts. À nouveau, les prisonniers sont à droite de l'élément principal de la scène et le roi est orienté à droite.

L'art de la culture nagadienne a été marqué par de nombreuses représentations guerrières : des ennemis vaincus, parfois morts, souvent placés sous la menace du roi brandissant une massue, ne sont pas rares. Toutefois, la représentation de

¹⁸ V. DAVIES et R. FRIEDMAN, *Op. cit.*, pp. 243-246.

¹⁹ Ashmolean Museum E 3915. Voir en dernier lieu H. WHITEHOUSE, *Op. cit.*, 2002, pp. 433, 439 et fig. 4.

prisonniers décapités ne se retrouve dans aucun document, hormis ceux cités ci-dessus, en tout cas jusqu'à la fin de la première dynastie. Seules deux représentations de captifs morts peuvent être citées en parallèle, bien que la décapitation ne soit pas la cause de la mort : la Palette aux Vautours²⁰ et le graffito du Gebel Cheikh Suleiman²¹. Sur le premier document, parmi les six cadavres de Nubiens dévorés par des animaux sauvages – lion et vautours –, il en est un qui a les bras liés dans le dos ; aucun détail ne permet de savoir quelle aurait pu être la cause de la mort. Sur le deuxième document, outre les quatre corps allongés sur le sol dans des positions désarticulées, un personnage est représenté assis, les bras liés dans le dos, mais avec une longue flèche transperçant sa poitrine. L'artiste a-t-il réalisé la plus ancienne attestation en Égypte d'un homme blessé²² ou a-t-il représenté un homme mort dans une position inhabituelle ? La question reste ouverte, mais dans un cas comme dans l'autre, ce graffito, tout comme la Palette aux Vautours et les deux cas de décapitation, démontre que le sort réservé aux prisonniers n'était pas enviable. En témoignent encore les quelques représentations de scènes dites de « massacre »²³, dont l'origine remonte aux plus anciennes phases de la culture de Nagada²⁴ et qui, si elles semblent être un symbole de la maîtrise du chef, puis du roi, sur les dangers et les ennemis qui menacent son peuple, ont probablement eu une origine historique réelle.

Décapitation et archéologie

Si l'iconographie n'est pas très prolixe à propos de la décapitation, il est intéressant de se pencher sur les éléments recueillis par l'archéologie dans ce domaine. Ce sujet a été récemment abordé à plusieurs reprises²⁵. À Hiérakonpolis²⁶, le cimetière de la zone HK 43 a révélé 453 tombes ; quatorze

²⁰ J. SPENCER, *Op. cit.*, pl. 64.

²¹ W. MURNANE, « Appendix C : The Gebel Sheikh Suleiman Monument : Epigraphic Remarks », in B. WILLIAMS et T. J. LOGAN, *Op. cit.*, 1987, p. 285, fig. 1A et 1B.

²² Un exemple un peu plus ancien se trouve sur la Palette de la Chasse ; dans ce cas-ci, l'homme blessé est attaqué par un lion, alors que dans le graffito du Gebel Cheikh Suleiman, il a été blessé par la main de l'homme.

²³ Le terme de scènes de « triomphe » me semblerait plus approprié pour décrire les représentations de captifs au-dessus desquels le roi brandit une massue.

²⁴ Voir les vases d'Abydos mentionnés ci-dessus (p. 36). Chronologiquement, l'attestation suivante est la tombe peinte n° 100 de Hiérakonpolis. Voir la première publication dans J. QUIBELL et F. GREEN, *Op. cit.*, 1902, pp. 20-22 et pl. LXVII, LXXV-LXXIX.

²⁵ Voir par exemple les divers articles parus dans *ArchéoNil* n°10, *Le Sacrifice humain en contexte funéraire*, Paris 2000 ; S. P. DOUGHERTY et R. FRIEDMAN, « Sacred or Mundane : Scalping and Decapitation at Predynastic Hierakonpolis », à paraître dans les actes de la conférence internationale *Origines*, tenue à Toulouse en 2005 ; J. P. ALBERT et B. MIDANT-REYNES, *Le Sacrifice humain en Égypte ancienne et ailleurs*, Paris 2005.

²⁶ Voir surtout l'article de S. P. DOUGHERTY et R. FRIEDMAN, *Op. cit.*, sous presse.

d'entre elles contenaient au total quinze individus dont les première et deuxième vertèbres étaient lacérées. À ces squelettes, il faut ajouter six autres cas de lacérations, mais découverts malheureusement dans un contexte trop perturbé pour qu'on puisse en tenir compte.

L'anthropologie ne permet pas de déterminer si ces lacérations ont conduit à une complète décapitation. Dans quatre de ces tombes, par exemple, la tête a été retrouvée au bon endroit, alors que dans les autres cas, le déplacement des ossements peut être dû à des perturbations du contexte archéologique bien après les enterrements.

La science n'autorise pas non plus de conclusion quant au moment auquel les lacérations ont été faites sur les os : il peut s'agir soit de la cause de la mort, soit d'une décapitation post-mortem. De plus, lorsque le squelette a permis aux anthropologues de déterminer le sexe des défunts, ce qui fut possible dans treize cas, force est de constater que les hommes ne sont pas les seuls à porter de telles marques. Enfin, dans la tombe n° 85, une jeune femme avait des lacérations à l'atlas, mais son cou fut ensuite entouré de lin recouvert de résine. On pourrait voir dans cette pratique une tentative de reconstitution d'un corps mutilé. Toutefois, deux autres cas sont connus où le cou était entouré de tissu et de résine, sans qu'aucune trace de lacération ne soit visible.

Dans la plupart des cas de lacérations, à Hiérakonpolis comme à Adaïma²⁷, plusieurs marques de coupures ont été observées. Ceci semble contredire la possibilité de l'égorgeage : comme le remarquent S. Dougherty et R. Friedman²⁸, un égorgeage ne nécessite pas une incision aussi profonde, et un seul passage de la lame suffit à trancher les carotides et les veines jugulaires.

Selon les observations faites lors des investigations archéologiques, les Égyptiens n'avaient fait aucune différence dans l'agencement des tombes des personnes portant des lacérations. Ces corps mutilés n'ont pas été retrouvés dans une zone précise du cimetière, ni à proximité d'une tombe importante. Ainsi, ni la thèse du sacrifice humain, ni celle de la décapitation comme punition, ni encore la mutilation post-mortem du corps à titre de rite funéraire ne semblent expliquer la totalité des cas de lacérations relevés. Il est donc de rigueur d'observer les conclusions de S. Dougherty et R. Friedman, pour qui ces trois cas de figure « auraient pu être pratiqués simultanément et les frontières entre eux n'étaient peut-être pas aussi hermétiques que nous ne le pensons ».

²⁷ B. LUDÉS et E. CRUBEZY, « Le sacrifice humain en contexte funéraire : Problèmes posés à l'anthropologie et à la médecine légale. L'exemple prédynastique », *ArchéoNil* 10 (2000), pp. 43-53.

²⁸ S. P. DOUGHERTY et R. FRIEDMAN, *Op. cit.*, sous presse.

Dans le cadre de cet article, on peut en conclure que l'archéologie n'a pas apporté – pour l'instant du moins – de témoignage similaire à ce que l'on peut observer sur la Palette de Narmer et sur la plaque d'ivoire du « dépôt principal ».

Conclusion

La décapitation ne semble pas avoir été couramment pratiquée dans la culture nagadienne : le peu d'évidences, tant iconographiques qu'archéologiques, tend à le prouver. Les deux seules scènes qui nous soient parvenues montrent de plus une décapitation collective : sur la plaque d'ivoire, ce ne sont pas moins de douze corps qui sont représentés, contre dix sur la Palette de Narmer. De plus, ces personnages décapités ne sont pas représentés indépendamment : ils font partie de scènes rituelles, dont les quelques exemples connus à présent sont tous situés sur la gauche. Sur la plaque d'ivoire, cet élément principal n'est pas conservé, à l'exception des cinq personnages assis ; ceux-ci, coiffés de plumes, sont d'un statut tout à fait différent des hommes exécutés et devaient en fait assister à la scène rituelle qui a disparu.

Peut-on envisager que les représentations de la Palette de Narmer et de la plaque d'ivoire soient l'écho d'un même événement, ou d'un même rituel, qui pourrait être considéré comme historique ? Il faudrait tout d'abord, pour que cela soit une possibilité, s'assurer de la datation de la plaque d'ivoire. Malheureusement, à l'image de l'immense majorité des objets du « dépôt principal », elle n'est pas définie de façon certaine.

Plusieurs arguments semblent plaider en faveur d'une datation tardive. Tout d'abord, les éléments de la décoration trouvent leurs parallèles les plus proches dans la Palette de Narmer et dans la Palette de la Chasse, comme nous l'avons déjà vu. Le décor est organisé sous la forme d'un long registre, séparé en deux parties distinctes : des agencements aussi réguliers n'apparaissent pas avant le Nagada IID2-III A1, soit la période à laquelle appartiennent les manches de couteaux décorés et dont certains éléments se rapprochent également de la scène de la plaque d'ivoire. Mais un autre élément est à considérer : la plaque a été découverte à proximité du « cylindre » de Narmer dont il a déjà été question. Ces indices semblent déterminants pour avancer que la plaque d'ivoire date d'une période contemporaine, ou presque, du règne de Narmer. Toutefois, il faudra attendre les résultats d'une étude systématique de tous les objets mis au jour lors de la fouille du « dépôt principal » pour que la datation de cette plaque et de nombreux autres artefacts puisse être appréhendée avec plus de certitude.